

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 JANVIER 2021

Nombre de Conseillers : 45
En exercice : 45
Présents : 33
Pouvoirs : 9
Votants : 42

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 21/01/2021

Le 28 Janvier 2021, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Laëtitia BORDELIER, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir Catherine VIGNON), Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN (Pouvoir Delphine PICHOURON), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Charlotte LEGEAY (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Gaëlle LICHTLE (Pouvoir Laëtitia BORDELIER), Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Richard PACCAUD (Pouvoir Vincent LAUTIER), Stéphanie PALLIER, David POMMIER (Pouvoir Emilie BERTHOLON), Richard SIMMINI (Pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Laëtitia BORDELIER.

OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Transfert de propriété des ouvrages d'assainissement du lotissement Les Prés Villard II à Reyrieux à la CCDSV

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, informe le Conseil du courrier, reçu en date du 2 juillet 2020, du Président de l'association syndicale libre des propriétaires du lotissement Les Prés de Villard II à Reyrieux, sollicitant auprès de la CCDSV le transfert dans le domaine public communautaire des ouvrages d'assainissement de ce lotissement.

Les travaux de pose des réseaux ont été réalisés en 1999 par l'entreprise SOMEK. Des travaux de réhabilitation ont été demandés par la CCDSV en 2012 du fait de non-conformités constatées.

Ces réparations ont été réalisées en 2018 par l'association syndicale libre des propriétaires du lotissement et permettent désormais de conclure à la conformité du réseau d'assainissement du lotissement au regard des prescriptions de la CCDSV.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 14/01/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le transfert amiable et gratuit des ouvrages d'assainissement du lotissement Les Prés Villard II à Reyrieux dans le domaine public communautaire ;

- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer la convention de transfert des ouvrages d'assainissement avec l'association syndicale libre des propriétaires du lotissement ainsi que tous les documents que cette opération de transfert nécessiterait ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer l'acte notarié de cession à intervenir ainsi que tous les documents que cette opération de cession nécessiterait.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **03 FEV. 2021**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20210128-2021C18-AG

Affichage le : **03 FEV. 2021**

A Trévoux, le 28/01/2021

Le Président,
Marc PECHOUX

